



## Question pour une demande de visa

Par **jorge**, le **12/02/2009** à **23:39**

Voila je vous écrit car je suis francais marié a une marocaine qui est venu en france depuis,mais elle a une soeur qui a fait la connaissance d'un libanais par internet qui vit au liban,ca fait depuis 3 ans qu'ils discute bien qu'il se fréquente.puis ce libanais nous a dit qu'il a demandé plusieurs fois un visa pour allé la voir au maroc et demandé sa main a ses parents a elle,soi disent il a déposé plusieurs dossier et on lui a toujours refusé de lui donné son visa. étant donné que le mariage est un droit universelle avec peu importe l'origine n'est-je pas raison?

ma question est que devra t-il faire pour pouvoir avoir son visa ?et pouvoir allé la demandé en mariage au maroc et pouvoir se marié avec ma bele soeur a terme?

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE REPONSE

Par **Patricia**, le **13/02/2009** à **00:17**

Bonsoir,

Si son visa lui est refusé, pourquoi elle ne fait-elle pas les démarches pour se marier au Liban ?

"Quand on aime on ne compte pas" dit le proverbe ...

Se renseigner auprès de l'ambassade du Liban au Maroc à Hassan ?

Par **jorge**, le **13/02/2009** à **18:56**

merci pour avoir répondu,mais le problème c'est qu'elle est issue d'une famille musulmane très pratiquante et que ses parents ne la laisseront pas aller au Liban tu comprends,normalement c'est à lui de faire les déplacements tu ne penses pas?

Par **Patricia**, le **13/02/2009** à **19:54**

Bonsoir,

Oui je comprends bien le souhait des parents en respect de la tradition musulmane, qu'elle ne puisse pas se marier au Liban.

Mais quand vous dites : "c'est à lui de faire les déplacements" ...

D'après votre message "il a demandé plusieurs fois un visa".

Si l'ambassade du Maroc lui a refusé son visa d'entrée, il n'y peut rien et se trouve bloqué tout pareil dans son pays pour une autre raison.

Dans ce cas le mariage ne pourra jamais être célébré...

Autre qu'avec un compatriote .

Par **fatyfly**, le **08/07/2009** à **12:19**

j'ai le même problème car je suis une marocaine qui réside au Maroc, étudiante de 23 ans, j'ai fait la connaissance d'un libanais via le net qui vit au Liban ça fait 3 ans qu'on discute pour lui il essaye de demander un visa pour venir au Maroc et demande ma main mais le problème c'est que l'ambassade demande des papiers en disant "magique" impossible pour lui bon il n'arrive pas à venir chez moi, mes parents aussi sont des musulmans qui respectent la tradition bla bla ....

mais maintenant je vois qu'il n'y a plus de solution sauf prendre mes bagages et aller me marier au Liban .

mais moi aussi je ne sais plus rien quoi faire ?quelles sont les papiers qu'il faut que j'aille les ramasser ? est-ce que je peux aller sans faire une demande de visa et la prendre dès l'arrivée à l'aéroport libanais ?

voilà pour ta belle sœur est-ce que c'est possible qu'on soit en contact pour nous discuter ensemble et essayons de trouver des solutions nous deux ? si c'est possible voilà mon e-mail : faty\_fly86@hotmail.com

bon si ce n'est pas possible j'espère me donner des réponses à mes questions .

ET MERCI D'AVANCE

Par **saratita**, le **20/12/2010** à **23:15**

j'ai compris que j'étais trop en retard . mais j'ai compris pourquoi ils ont refusé de donner le visa parce qu'il n'importe quel libanais peut venir au Maroc faut lui faire juste une petite invitation . personnellement j'ai été mariée à un libanais et ça fait 2 ans . la première fois qu'il est venu c'était en voyage organisé et

la 2eme c t pour faire les papiers du mariage et c t pas difficile il dit. donc j pense q vos cheri ont un probleme sur les papiers . le grand probleme d`apres lui c au maroc q`on a commencer a faire les papiers du mariage on nous a troooooop fatigueeeee.

a+